

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Informations sur le produit

Nom du produit : CREDO SC Insecticide
Numéro de la FDS : 122000007168

Utilisation : Pesticide

Société

Elanco Canada Ltd.
150 Research Lane
Suite 120
Guelph, ON N1G 4T2
CANADA
1-800-265-5475
elanco_sds@elanco.com

En cas d'urgence: CHEMTREC International: +1 703-527-3887 (24 hours)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

Prévention:

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
imidaclopride (ISO)	138261-41-3	43,67
Polyoxyethylene(25)tristyrylphenol	99734-09-5	1,5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : Ne constitue pas une voie d'exposition attendue.

En cas de contact avec la peau : En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, contactez immédiatement le centre antipoison régional ou votre médecin traitant.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

Avis aux médecins : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 23.06.2020

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle. Pas de précautions spéciales requises.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Recouvrir le produit déversé avec un matériau qui fixe les liquides (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, hybil récipients étiquetés, pouvant se fermer.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Stocker à des températures et des conditions comme indiqué sur l'étiquette du produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
imidaclopride (ISO)	138261-41-3	Bayer OES	0,7 mg/m ³	TRGS 901, Explications et base pour les limites d'exposition dans l'air en milieu de travail
glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
propane-1,2-diol	57-55-6	LMPT (Va-	50 ppm	CA ON OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

		peur et aérosol)	155 mg/m ³	
		LMPT (Vapeur et aérosol)	50 ppm 155 mg/m ³	CA ON OEL
		LMPT (aérosol)	10 mg/m ³	CA ON OEL
		LMPT (aérosol)	10 mg/m ³	CA ON OEL

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Type de Filtre recommandé:
Vapeurs organiques avec préfiltre
- Non requise pour une utilisation de ce produit par le consommateur.
- Protection des mains
Matériel : Gants résistants aux produits chimiques.
- Remarques : Non requise pour une utilisation de ce produit par le consommateur.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
Non requise pour une utilisation de ce produit par le consommateur.
- Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.
Reportez-vous à l'étiquette pour connaître les exigences vis-à-vis des utilisateurs finaux.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : brun
- Odeur : faible
- pH : 6,5 - 8,5
- Point d'éclair : > 100 °C
- Densité : 1,297 g/cm³ (20 °C)
- Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible
- Température de décomposition : Donnée non disponible

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

Propriétés explosives : On ne dispose pas d'indications.
Propriétés comburantes : Donnée non disponible
Sensibilité aux chocs : Donnée non disponible
Énergie minimale d'ignition : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Donnée non disponible
Stabilité chimique : Donnée non disponible
Possibilité de réactions dangereuses : Donnée non disponible
Conditions à éviter : Donnée non disponible
Matières incompatibles : Oxydants
Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de carbone (CO₂)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (ATE): 970,92 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë (ATE): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard/aérosol
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

imidaclopride (ISO):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 424 mg/kg
Méthode: OECD 401
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,323 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard/aérosol
Méthode: OECD 403
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

imidaclopride (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

imidaclopride (ISO):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Polyoxyethylene(25)tristyrylphenol:

Résultat : Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

imidaclopride (ISO):

Type de Test : Sensibilisation cutanée
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : Test de maximisation selon Magnusson/Kligmann
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Composants:

imidaclopride (ISO):

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Résultat: négatif

Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Génotoxicité in vivo : Résultat: Aucun effet mutagène observé., Pas d'indices laissant présager un effet génotoxique.

Cancérogénicité

Composants:

imidaclopride (ISO):

Résultat : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

CREDO SC Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/23/2020	122000007168	Date de la première version publiée: 23.06.2020

Toxicité pour la reproduction**Composants:****imidaclopride (ISO):****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Composants:****imidaclopride (ISO):**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Information supplémentaire**Composants:****imidaclopride (ISO):**

Effet pharmaceutiques
Remarques : Insecticide

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****imidaclopride (ISO):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 237 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Toxicité aiguë pour les poissons

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 85 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactéries de boue actives): > 10.000 mg/l
Méthode: OECD 209

Polyoxyethylene(25)tristyrylphenol:**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CREDO SC Insecticide

Version 1.0 Date de révision: 06/23/2020 Numéro de la FDS: 122000007168 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 23.06.2020

Persistence et dégradabilité

Composants:

imidaclopride (ISO):

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie: > 1 a (25 °C) pH: 4
Hydrolyse: à 25 °C

Dégradation par périodes de demi-vie: > 1 a (25 °C) pH: 7
Hydrolyse: à 25 °C

Dégradation par périodes de demi-vie: env. 1 h (25 °C) pH: 9
Hydrolyse: à 25 °C

Potentiel de bioaccumulation

Composants:

imidaclopride (ISO):

Bioaccumulation : Remarques: Faible potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,57 (21 °C)
Méthode: OECD 107

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Eviter la pénétration dans les égouts et la nappe phréatique.

Composants:

imidaclopride (ISO):

Halogènes organiques (AOX) : Remarques: Le produit contient des halogènes organiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : S'il est éliminé sous sa forme telle qu'achetée, ce produit ne constitue pas un déchet dangereux, ni par sa classification, ni par sa composition.

Toutefois, en vertu de la loi fédérale sur la conservation et la récupération des ressources (MOE), il est de la responsabilité de chaque utilisateur du produit de déterminer au moment de la mise au rebut si un matériau contenant le produit ou dérivé de celui-ci doit être classé comme déchet dangereux.

CREDO SC Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/23/2020	122000007168	Date de la première version publiée: 23.06.2020

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No.	:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (IMIDACLOPRID)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
Dangereux pour l'environnement	:	oui

Code IMDG

Numéro ONU	:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (IMIDACLOPRID)
Classe	:	9
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	9
EmS Code	:	F-A, S-F
Polluant marin	:	oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Réglementations internationales**

Protocole de Montréal (substances appauvrissant l'ozone)	:	Non applicable
Convention de Rotterdam (procédure de consentement préalable)	:	Non applicable

CREDO SC Insecticide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	06/23/2020	122000007168	Date de la première version publiée: 23.06.2020

Convention de Stockholm (polluants organiques persistants) : Non applicable

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

Date de révision : 06/23/2020

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR